est extrait en tirant dessus, sans qu'il en résulte grand dommage pour les tissus.

Blessures à armes à feu. — Les balles et les grains de plomb font de petites blessures profondes, en ponction. La décharge, à courte portée, d'un fusil, d'une carabine ou d'un pistolet peut causer une plaie profonde et lacérée.

En attendant le médecin, couvrez la plaie de gaze stérilisée ou de vieux linge net. Rappelez-vous qu'il peut y avoir deux blessures, l'une causée par la balle à son entrée et l'autre à son point de sortie. Si l'on n'en voit qu'une d'abord, il faut rechercher l'autre sur le côté opposé du membre ou du corps.

Il y a toujours danger de tétanos dans les blessures par armes à feu. Le sérum anti-tétanique devra donc être administré aussitôt que possible par le médecin.

Les échardes. — On enlève les petites échardes de la chair au moyen d'une aiguille flambée puis refroidie. Les grosses échardes s'enlèvent avec l'allumelle d'un couteau flambée, que l'on insère sous l'écharde en la saisissant entre l'ongle du pouce et l'allumelle.

Piqures d'insectes. — On soulage ces piqures par une application de quelques gouttes d'eau ammoniacale ou d'un peu de bi-carbonate de soude.

Dans les cas de piqûres d'abeilles ou de guêpes, on enlève le dard avant d'appliquer l'ammoniaque. S'il y a beaucoup de douleur on la soulage par l'application de compresses d'eau froide ou d'une solution d'acide borique.

Dans certains coins du pays, il existe un insecte, une petite punaise rouge qui cause beaucoup d'irritation et de démangeaison de la peau. Cet insecte s'introduit dans la peau d'où il faut l'en retirer au moyen d'une aiguille flambée. Après quoi on lave à l'eau chaude et au savon.

Coup de soleil. — Contre les brûlures de la surface du corps, causées par un soleil trop ardent, le traitement suivant soulage: Faites dissoudre une cuillerée à thé d'acide borique dans une demi-chopine d'eau chaude, puis ajoutez vingt gouttes d'acide carbolique et brassez bien. On applique cette solution au moyen d'un tampon de ouate hydrophyle ou avec un pulvérisateur Il ne faut pas exercer de friction sur la peau. On répète toutes les demiheures, au besoin. En l'absence de cette solution, on applique des compresses d'eau froide.

S'il se forme des cloches d'eau, les ouvrir augmente la douleur et le malaise. Après quelque temps, une nouvelle couche d'épiderme se forme et les cloches crèvent d'elles-mêmes.

Contre l'insolation plus grave, avec symptômes cérébraux marqués et grande dépression, l'eau froide à la tête et sur le corps, en compresses, est le traitement à suivre en attendant le médecin.

L'herbe à puce. - Un bon lavage des mains au savon et à l'eau chaude immédiatement après avoir touché à l'herbe à puce, ou au retour d'une promenade où l'on suspecte l'avoir rencontrée, suffira souvent à prévenir l'inflammation de la peau. Toute les parties du corps qui ont été exposées doivent être bien lavées. On laissera même sécher le savonnage sur la peau Si ce traitement ne suffit pas, un bain dans l'eau salée, l'eau de mer de préférence, soulagera l'irritation Une autre bonne application consiste dans une solution d'acide borique - une cuillerée à thé dissoute dans un verre d'eau chaude- Appliquez froid. Une pâte légère au bi-carbonate de soude agit bien aussi.

Tous les jours ou tous les deux jours, on baigne les parties atteintes dans l'eau chaude asséchant sans frictionner, puis on reprend le traitement à l'acide borique.

VACCINATION ANTI-TYPHOIDIQUE

L'expérience prouve qu'un grand nombre de cas de fièvre typhoïde se contractent durant les vacances d'été. Il est donc sage de se garder contre cette infection par la vaccination antityphoïdique. C'est une pratique très simple et qui a fait amplement ses preuves. Trois doses sont injectées sous la peau du bras, à une semaine d'intervalle chacune. Après chaque dose, il peut se produire une petite enflure du bras, à l'endroit de la piqûre, et quelque sensibilité. Il y a quelquefois un léger mal de tête qui dure vingt-quatre heures. Cette vaccination protège contre la fièvre typhoïde pendant un an et souvent jusqu'à quatre ans et davantage.